



TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE

Usage actuel et potentiel de développement sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois

SOMMAIRE

Préambule p3

Etat des lieux p4

Quelles opportunités de développement ? p5

Plaisance privée
Activités nautiques
Croisières fluviales
Péniches-hôtel
Bateaux promenade
Cyclotourisme

Synthèse des pistes d'action p15



L'objectif de ce document est d'apporter des éléments de connaissance sur les équipements et les pratiques touristiques en lien avec la voie d'eau sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois ainsi qu'une vision prospective du potentiel de développement de ces usages.

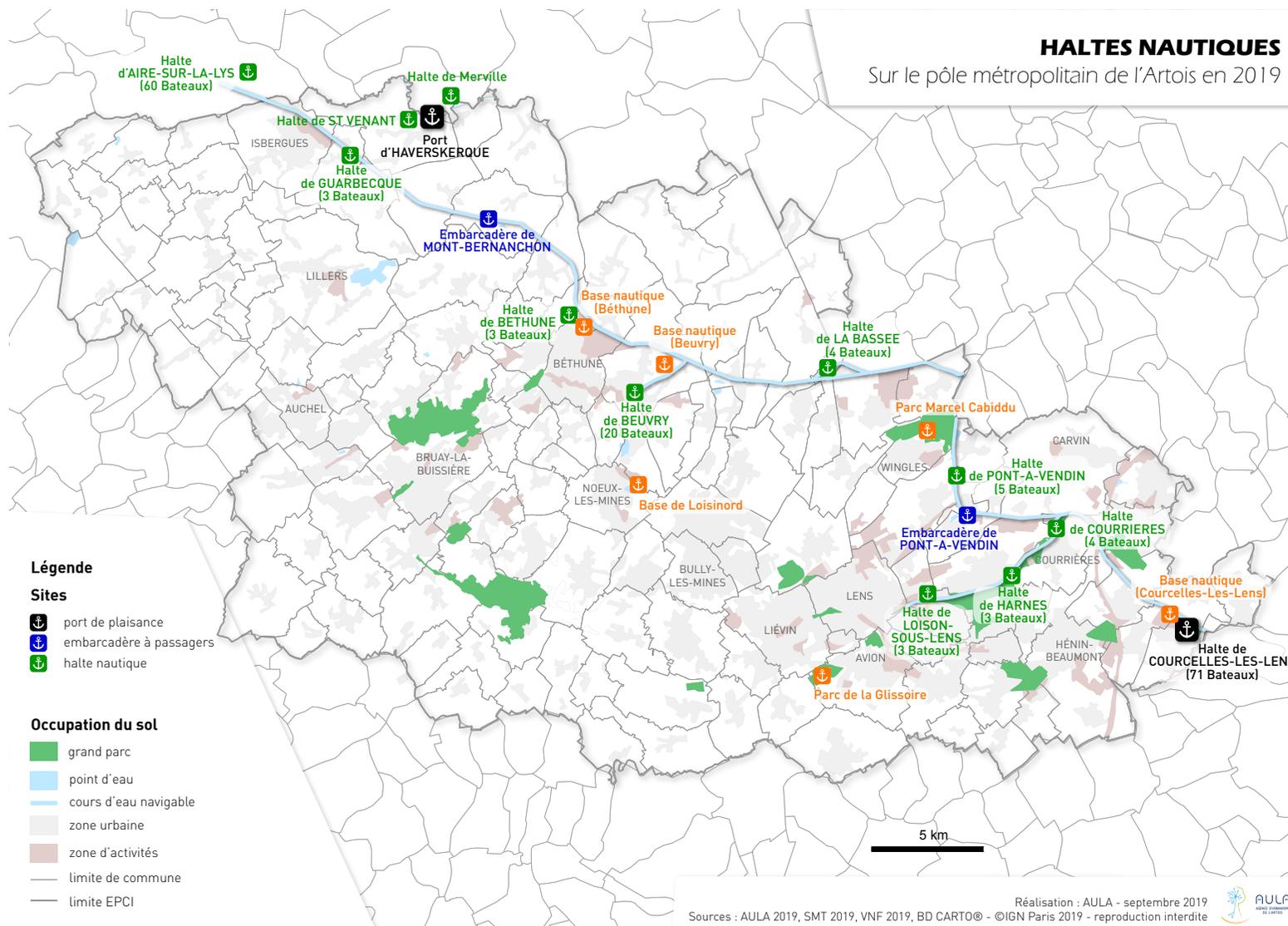
Si la voie d'eau représente un levier de développement économique via sa fonction d'axe de transport pour les marchandises, elle l'est également au regard de son potentiel touristique.

La vocation touristique du canal n'est pas forcément une évidence géographique et historique sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois au regard de l'éloignement des principales polarités urbaines par rapport à ce dernier. Au cours du siècle dernier, sa principale fonction était avant tout industrielle, notamment lors de l'âge d'or de l'activité houillère.

Positionné au sein d'une grande région transfrontalière où de nombreux projets de réappropriation de la voie d'eau en milieu urbain et de développement de l'activité touristique fluviale ont été et sont encore menés, la question du potentiel du territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois se pose. Si certaines démarches et réflexions récentes témoignent d'une prise de conscience du potentiel touristique que représente la voie d'eau, notamment à travers ses chemins de halage, il manque encore une stratégie globale et partagée intégrant toutes les dimensions du tourisme fluvial et fluvestre.



Etat des lieux



Les équipements liés au tourisme fluvial et activités nautiques sur le territoire :

- 1 port de plaisance, à Courcelles-lès-Lens et 9 haltes nautiques, disposant d'une capacité d'accueil totale d'environ 120 bateaux pour la plaisance privée (à noter la présence du port d'Haverskerque à la limite du territoire, le long de la Lys, disposant d'une capacité d'accueil d'environ 60 bateaux)
- 6 bases nautiques dont 3 situées sur le long du canal à grand gabarit et sur le canal de Beuvry.

Quelles opportunités de développement ?



Afin de mesurer le potentiel de développement touristique fluvial et fluvestre du territoire, plusieurs type d'activités ont été ciblé :

- la plaisance privée
- les activités nautiques
- les croisières
- les péniches-hôtels
- les bateaux à passagers
- le cyclotourisme

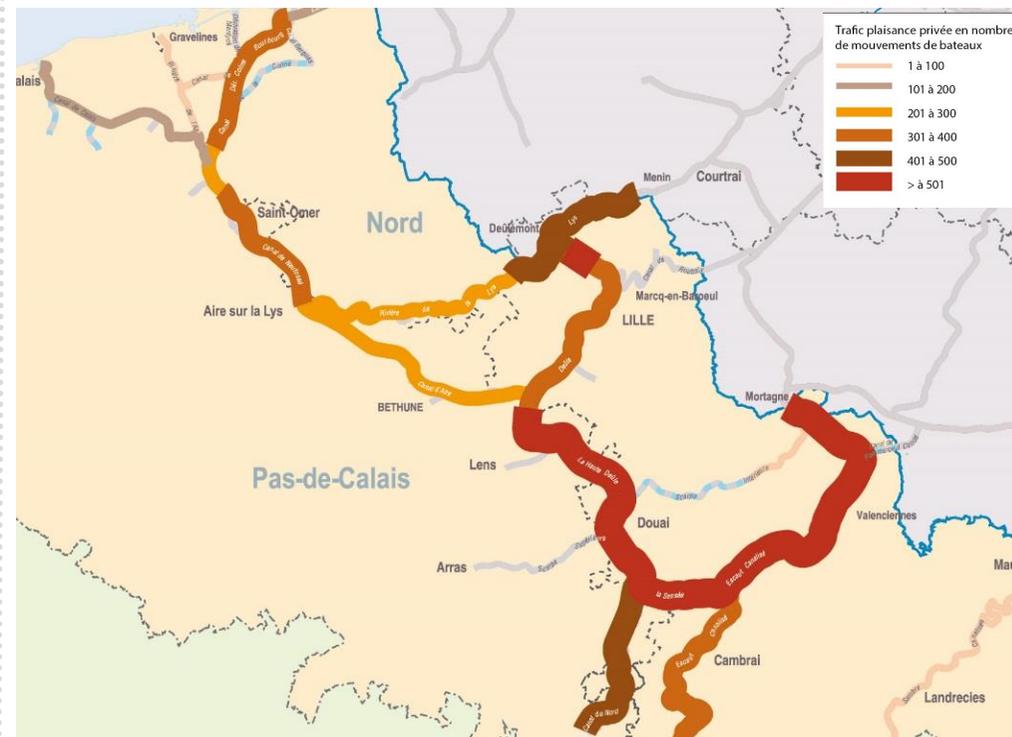
Pour chacune de ces activités, une analyse Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces a été réalisé. Les fiches qui suivent en synthétisent les enseignements et des pistes d'actions complètent l'analyse.

La plaisance privée

« Activité de navigation en eaux intérieures qui s'effectue à bord d'un bateau motorisé habitable ou non, sur un fleuve, une rivière, un lac ou un canal. Cette activité nautique recouvre des pratiques très variées : des promenades courtes de quelques heures à plusieurs jours, ou des navigations de plusieurs semaines voire de plusieurs mois.

Concernant le type de plaisance, on constate que ces bateaux peuvent avoir un port d'attache qui est le lieu habituel d'amarrage et d'hivernage, ou peuvent être itinérants. On peut donc distinguer :

- La plaisance résidente : le bateau est stationné dans un port d'attache, localisé dans un bassin, et la navigation se réalise à l'intérieur de ce même bassin.
- La plaisance de transit : le bateau n'est pas stationné dans le port d'attache du bassin considéré. Les plaisanciers traversent ce dernier pour aller vers une autre région. » (source : Etude sur les retombées économiques. La Plaisance privée en France, Mars 2015, VNF)



Le nombre de passages aux écluses de bateaux de plaisance privée montre que le tronçon du canal d'Aire fait partie des secteurs les moins fréquentés à l'échelle de l'ex région Nord-Pas-de-Calais (218 passages à l'écluse de Cuinchy en 2018). Le canal de la Haute-Deûle affiche lui une fréquentation parmi les plus élevées de la région, avec plus de 500 passages en 2018.

La qualité d'une halte fluviale dépend des services qu'elle propose. Ce tableau illustre le niveau de service offert par chaque halte fluviale du territoire :

Sites	Rampe	Eau	Electricité	Sanitaire	Commerces à proximité
St Venant					
Guarbecque					
Béthune					
Beuvry					
La Bassée					
Pont-à-Vendin					
Courrières					
Harnes					
Courcelles-les-Lens					
Loison-sous-Lens					



ATOUTS /OPPORTUNITES

- Territoire situé sur un axe de transit entre les bassins de navigation franco-belge et anglais
- Haltes : un maillage correct du territoire
- Des travaux récents (Pont à Vendin) et des projets en attente de concrétisation (port multi-sites sur Béthune-Beuvry)

FAIBLESSES /MENACES

- Certains sites vétustes avec une problématique de bateaux-ventouses (Beuvry), d'absence de services (Guarbecque, Courrières, Harnes, Pont-à-Vendin) ou de services inadaptés (bornes eau/électricité inadaptées de Courcelles-lès-Lens)
- Des problèmes d'envasement sur certains sites actuels (gare d'eau de Courcelles-lès-Lens) ou en projets (Beuvry)
- Une faible fréquentation
- Projet de port de plaisance à Aire-sur-la-Lys

PISTES D'ACTIONS

La faible fréquentation ne justifie pas la création de nouveaux sites. En revanche, l'amélioration des sites existants est un enjeu.

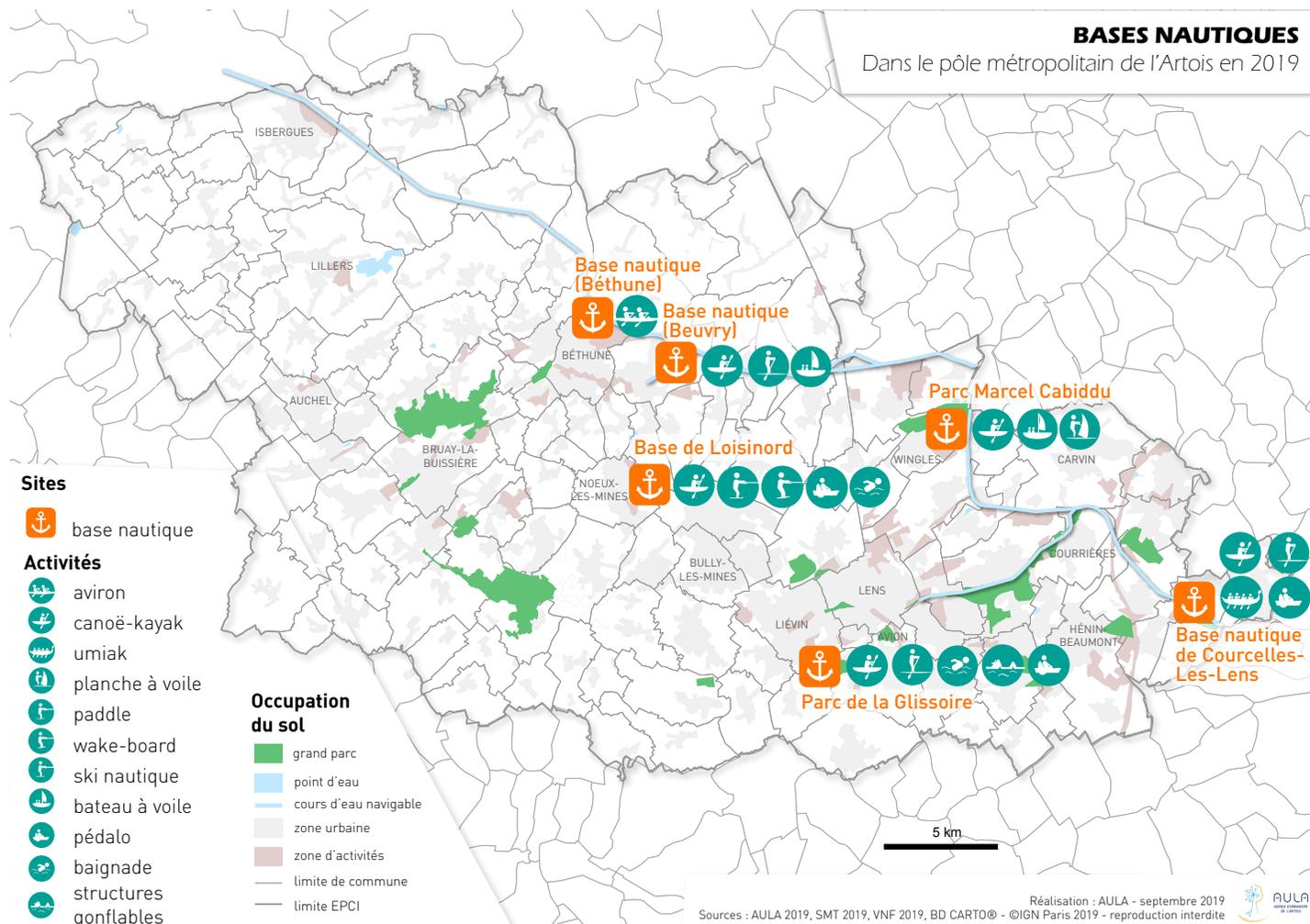
Projet de port fluvial dans l'ancienne gare d'eau du canal de Beuvry : quelle faisabilité technique et économique ?

Les activités nautiques

Ensemble des activités de sports et de loisirs réalisées sur l'eau.

Le long du canal à grand gabarit et des canaux de Beuvry et de la Souchez, on compte 3 bases nautiques à Béthune, Beuvry et à Courcelles-les-Lens.

Les principales activités proposées sont le canoë-kayak, l'aviron et le paddle.



ATOUTS / OPPORTUNITÉS

- Présence d'une offre diversifiée
- Un tourisme de proximité à destination des habitants du territoire
- Complémentarité à rechercher avec le projet de la Chaîne des Parcs, notamment le long du parc des rives de la Souchez

FAIBLESSES / MENACES

- Vétusté de certains sites
- Un manque de services complémentaires aux plaisanciers
- Des sites à l'accessibilité contrainte (Béthune, Courcelles-les-Lens)
- Problème d'envasement (Courcelles-les-Lens)

PISTES D' ACTIONS

- S'appuyer sur des activités classiques de qualité (pédalo, canoë, paddle, etc.)
- Étudier la possibilité de développer des activités nautiques «atypiques» sur les sites de la halte nautique de Béthune, le canal de Beuvry, le canal de la Souchez et/ou la gare d'eau de Courcelles-lens-Lens. Parmi les activités pouvant être envisagées : le vélo nautique gonflable, le flyboard, le yoga paddle, les bateaux électriques (offre similaire sur le site d'Haverskerque). Tester ces nouvelles activités lors d'événements.

Les croisières fluviales

La croisière avec hébergement, d'une durée moyenne de 7 jours, est proposée la plupart du temps 'clé en main' par les opérateurs. Elle est ponctuée d'étapes et de visites organisées (incluses ou non dans le prix initial) le long du parcours, pour découvrir en bus les sites majeurs, les richesses et savoir-faire des territoires traversés. La conception des excursions s'organise dans une logique de produit où VNF et le territoire (gestionnaires de sites, offices de tourisme) peuvent apporter leur expertise (identification de points d'arrêt, de l'offre, qualification de l'offre, etc.) avant de la commercialiser.

Les Tour-Opérateurs s'appuient sur la notoriété des sites pour promouvoir les croisières.

Un aménagement a récemment été réalisé sur le quai d'Annav-sous-Lens pour permettre l'accostage de bateaux de croisières.

Sur le Bassin du Nord-Pas de Calais, la dimension transfrontalière est un atout attractif pour les opérateurs. Sans oublier que le projet du canal Seine Nord-Europe offrira de nouvelles opportunités de croisières entre le bassin de la Seine et l'Europe du Nord.



ATOUPS /OPPORTUNITES

- Proposer une nouvelle offre touristique sur le territoire et attirer une nouvelle clientèle
- Dimension transfrontalière attractive pour les opérateurs
- Projet Canal-Seine-Nord qui offrira de nouvelles opportunités de croisières entre le bassin de la Seine et l'Europe du Nord

FAIBLESSES /MENACES

- Faiblesses des retombées économiques car offre «clé en main» s'appuyant sur des visites en grande partie gratuite

PISTES D'ACTION

Pour des raisons techniques, il ne semble y avoir qu'une seule localisation possible pour l'accostage de bateaux de croisières, qui a déjà fait l'objet d'aménagements en 2018.

Les péniches-hôtel

Il s'agit de bateaux à passagers proposant des croisières avec hébergement, d'une durée de 2 à 7 jours en pension complète, avec équipage. Il s'agit d'un produit haut de gamme, ciblant des clientèles aisées. La croisière n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de découvrir la région traversée.

La capacité moyenne d'une péniche-hôtel est de 13,5 passagers, avec une vie à bord confortable, autour d'une restauration de qualité mettant en avant le terroir.



ATOUTS /OPPORTUNITES

- Proposer une nouvelle offre touristique sur le territoire et attirer une nouvelle clientèle (positionnement haut de gamme)
- Des retombées économiques plus importantes pour le territoire qu'avec les croisières
- Peu d'investissements à prévoir
- Complémentarité avec les aménagements du parc des rives de la Souchez

FAIBLESSES /MENACES

- Problème de navigabilité des secteurs pouvant potentiellement accueillir ce type d'offre
- Présence de nuisances provenant d'activités industrielles avoisinantes peu compatible avec une offre haut de gamme

PISTES D'ACTION

Le canal de la Souchez est le secteur à privilégier pour le développement d'une offre de péniches-hôtels.

Deux produits envisageables :

- Accueil de péniches de luxe, qui combine navigation et visite, en proposant des dégustations, la découverte de marchés, un repas ou une démonstration culinaire avec un étoilé
- Produit péniche + vélo, où la péniche sert d'hôtel, les itinérants partent à la journée après le petit-déjeuner pour 30 à 40km, avec leur lunch box

Les sites de Harnes et Courrières ne nécessiteraient que peu d'aménagements pour accueillir cette nouvelle offre.

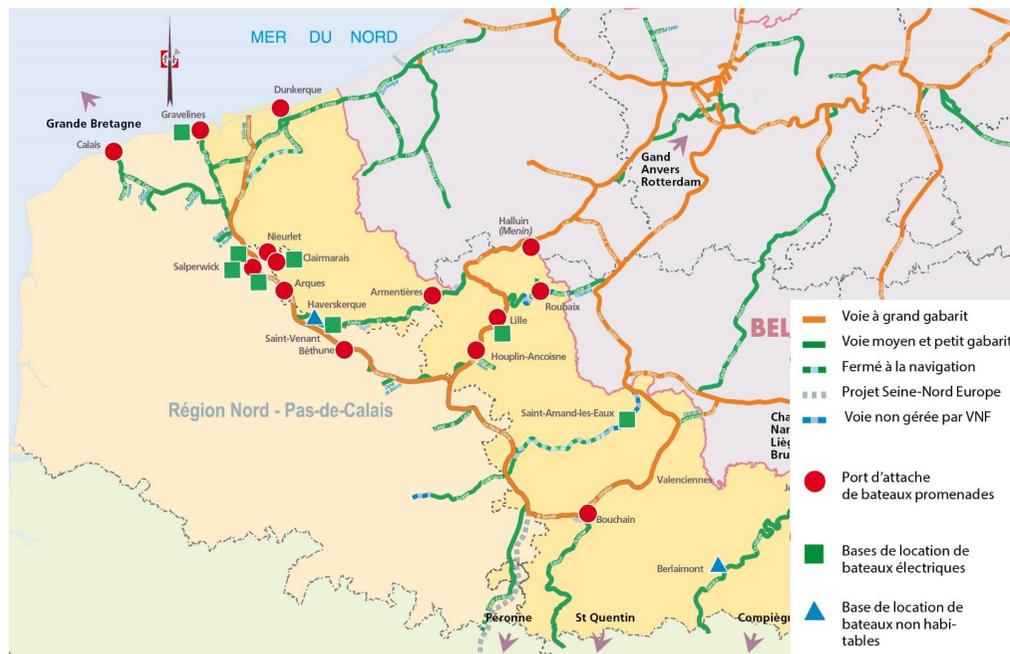
Les bateaux promenades

Opérateurs proposant des promenades courtes, de une à quelques heures, voire pour la journée, à bord de bateaux-promenade.

Il existe actuellement une offre de ce type sur le territoire : le bateau Evasion amarré à la halte nautique de Béthune, qui ne semble pas fonctionner de manière optimale.

On peut également noter la présence d'un équipement de pointe sur le territoire : l'embarcadère amovible de Mont-Bernanchon.

Plusieurs produits existent dans la région et notamment à proximité du territoire, sur l'axe Dunkerque-Escout, dans l'audomarois ainsi que sur la Lys.



ATOUTS / OPPORTUNITES

- Une dynamique touristique bien avancée sur la Lys : complémentarité à rechercher sur le canal d'Aire voire au-delà?
- Existence d'une charte de coopération pour le développement touristique de la Lys dont la CABBALR est signataire
- Présence d'un maillage d'équipements fluviaux permettant d'accueillir une offre de bateaux à passagers

FAIBLESSES / MENACES

- Existence d'une offre sur le territoire qui ne donne pas satisfaction
- Les agglomérations de Lens-Liévin et Hénin-Carvin trop éloignées pour bénéficier de la dynamique sur la Lys?
- La gestion actuelle de l'embarcadère de Mont-Bernanchon complique son utilisation (nécessite du personnel pour utiliser l'équipement)

PISTES D'ACTION

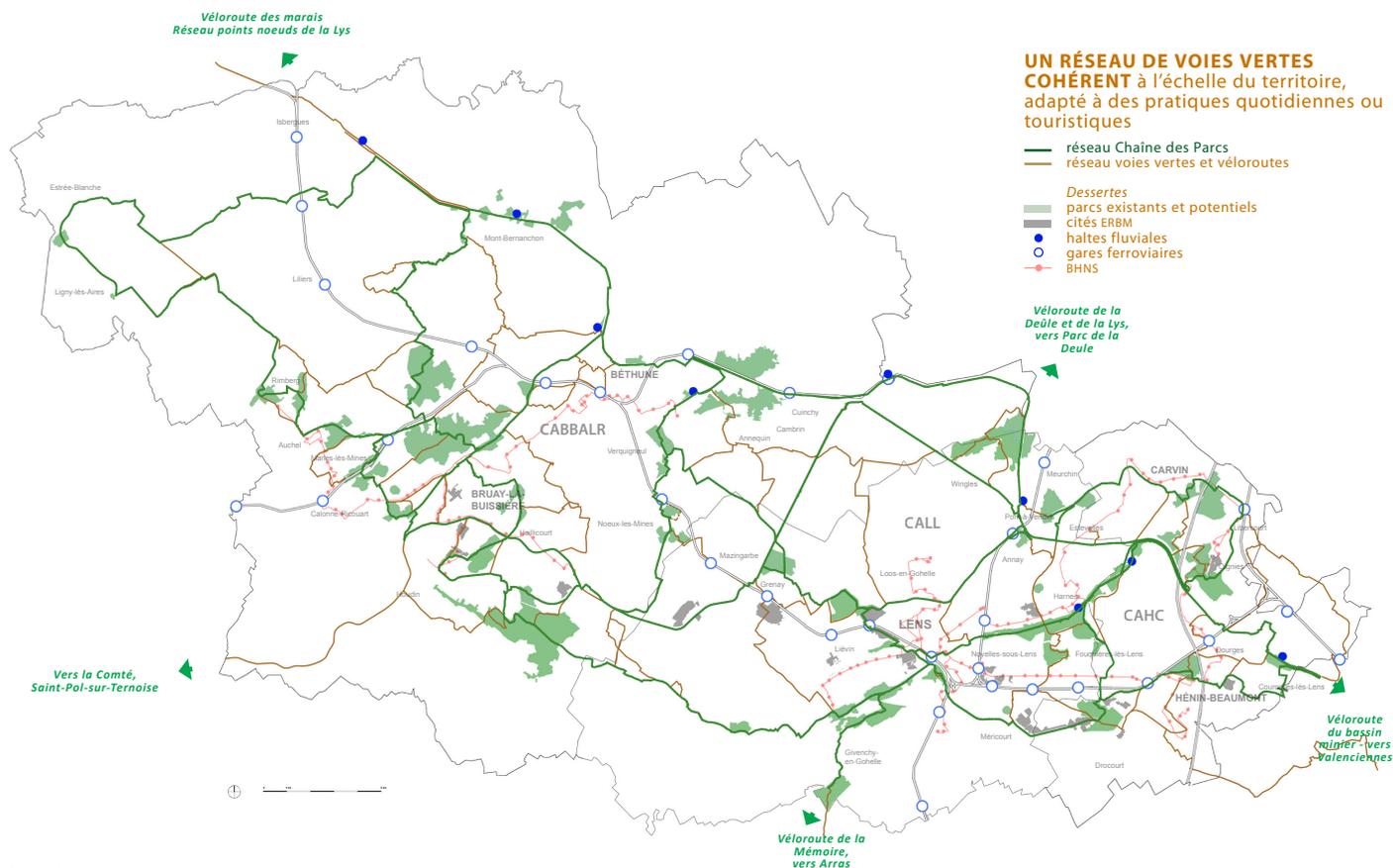
- Étudier la possibilité d'intégrer le canal d'Aire à la Bassée dans le cadre du projet d'offre de bateaux à passager sur la Lys.
- Complémentarité à étudier avec des activités de cyclotourisme
- Tester certaines offres lors d'événements

Le cyclotourisme

Le cyclotourisme est identifié comme un axe majeur de développement territorial, comme en témoigne le projet de Chaîne des Parcs. La version actualisée du schéma intègre en grande partie le canal à grand gabarit, validant le constat du potentiel sous-exploité des chemins de halage.

LA CHAÎNE DES PARCS EN 2018

...COMPLÉMENTAIRE D'UN RÉSEAU VÉLO ÉTENDU À CONSOLIDER



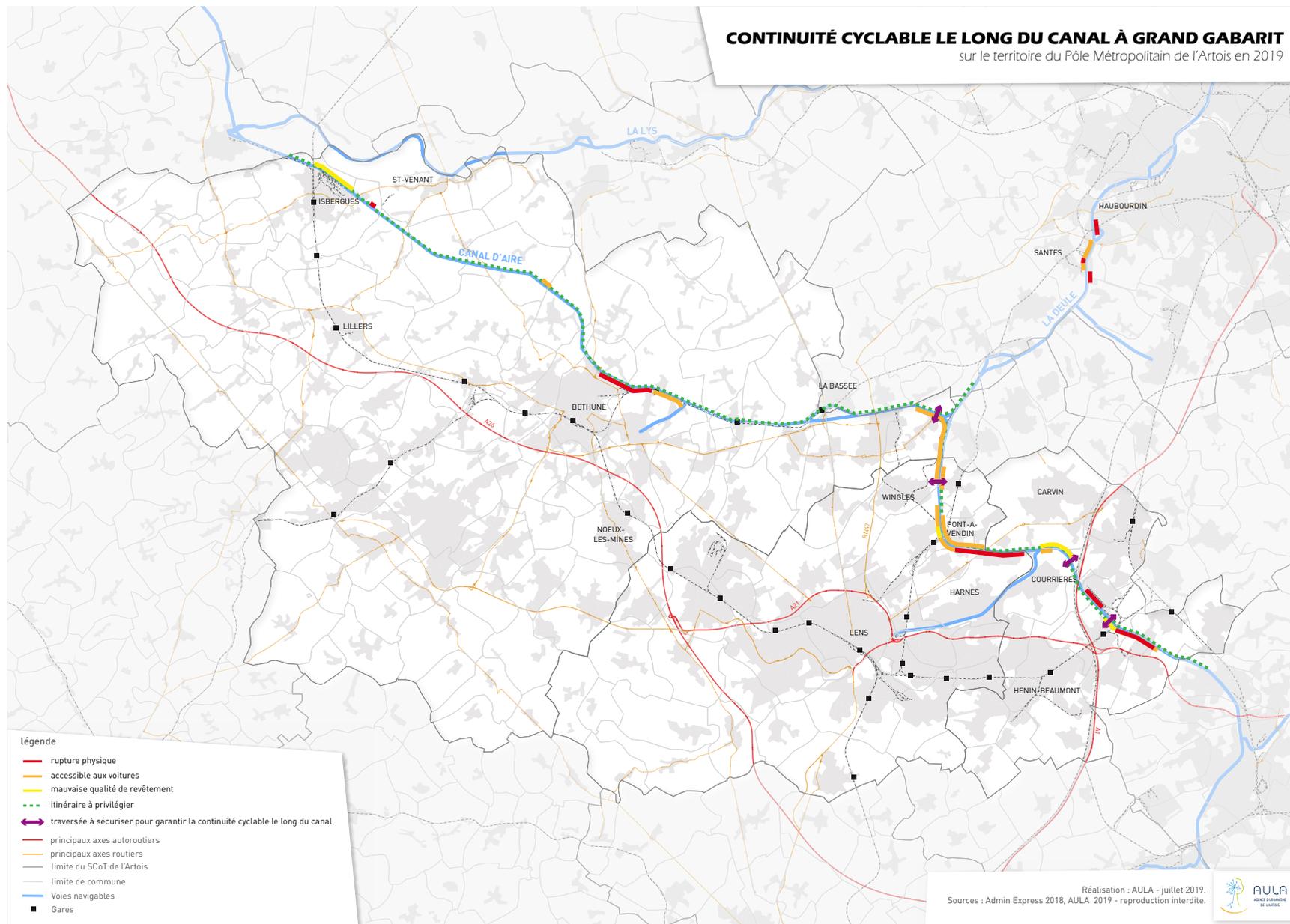
ATOUPS / OPPORTUNITÉS

- Une offre pouvant répondre aux attentes de touristes extérieurs au territoire mais répondant surtout à un enjeu de tourisme de proximité à destination des habitants du territoire
- Possibilité de développer des offres touristiques complémentaires : exemple de l'offre «bateau + vélo» le long de la Lys entre Haverskerque et St-Venant.
- Des aménagements récemment réalisés le long du canal d'Aire par la CABBALR
- Création d'un réseau point-noeud autour de la Lys qui se connecte au chemin de la halage du canal d'Aire sur la partie nord-ouest du territoire

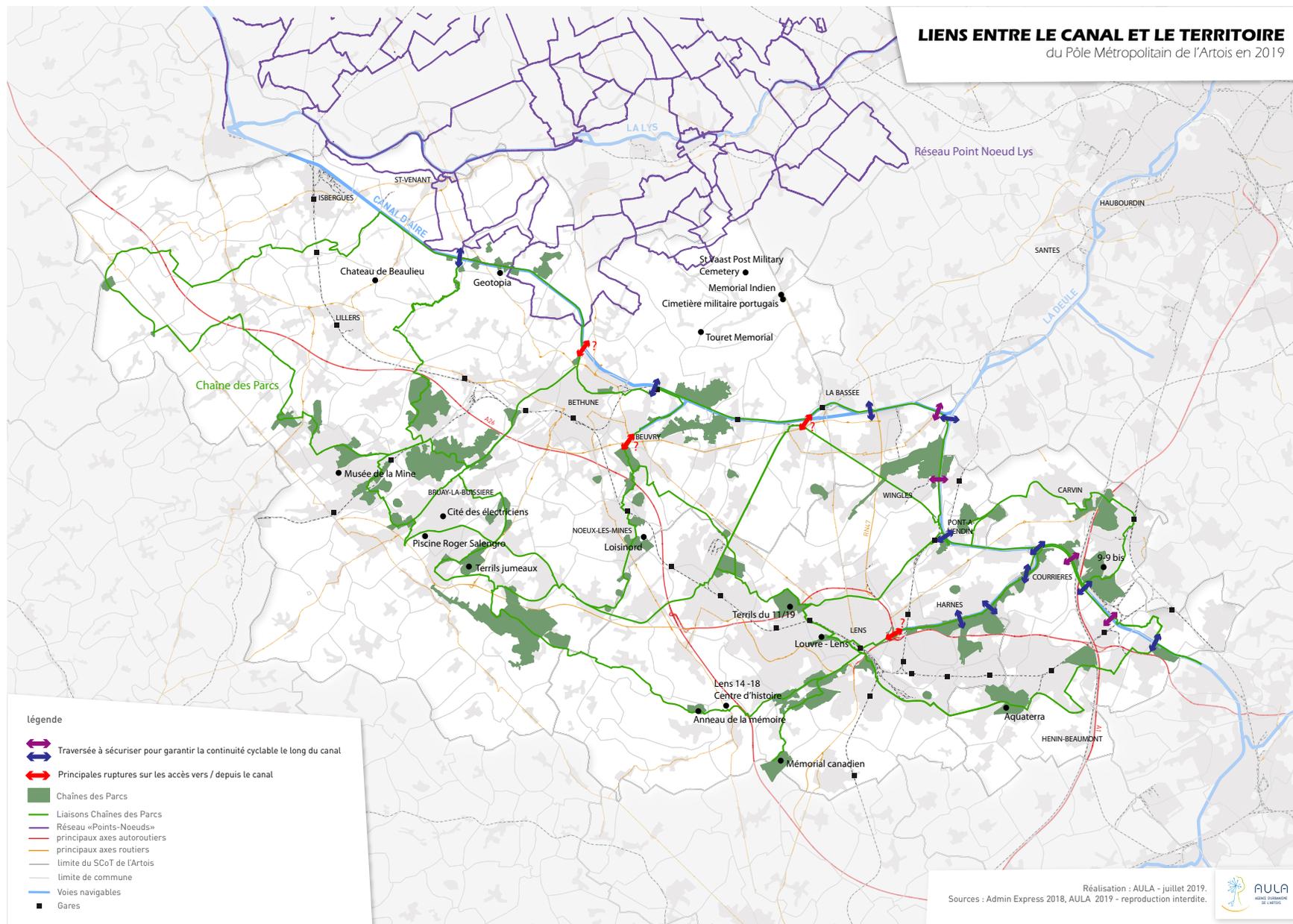
FAIBLESSES / MENACES

- Présence de plusieurs ruptures dans la continuité cyclable le long du canal à grand gabarit
- Absence de liaisons cyclables sécurisées ou présence de ruptures entre les principales polarités du territoire et le canal

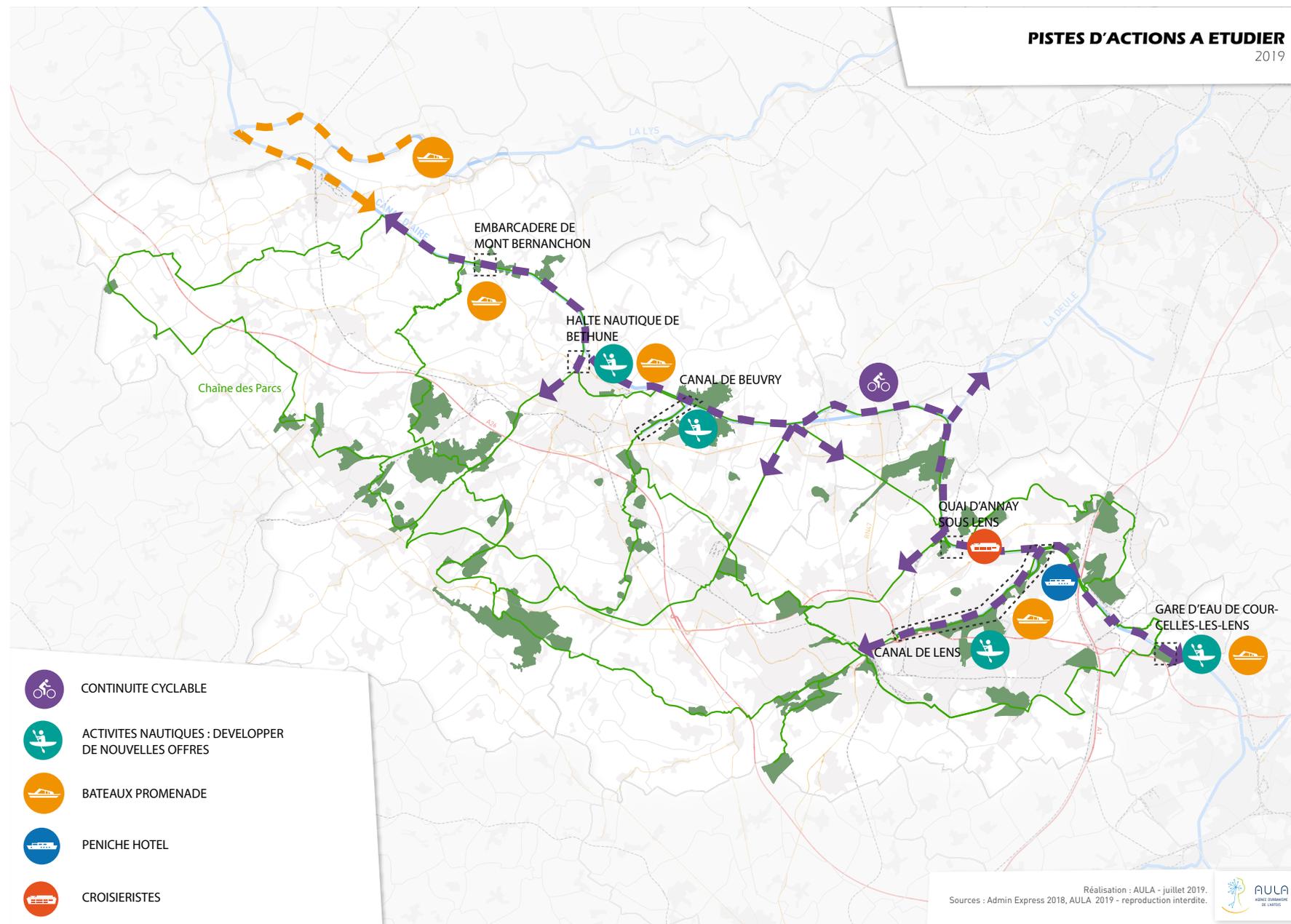
Enjeu : Garantir la continuité cyclable le long du canal à grand gabarit



Enjeu : Développer les accès aux chemins de halage depuis «l'intérieur» du territoire



Synthèse des enjeux et pistes d'actions





AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS

contact@aulartois.fr
03.21.56.11.42
www.aulartois.fr